

COMMUNE DE LAMURE SUR AZERGUES

PLAN LOCAL D'URBANISME

7.1 - ANNEXES SANITAIRES

ANNEXES SANITAIRES :

7.1.2 - Assainissement

La compétence en matière d'assainissement relève de la Communauté de Communes de la Haute Azergues. Elle assure cette compétence par délégation à la Société de Distribution d'Eau Intercommunales (SDEI).

1 – ETAT ACTUEL

1.1 – Couverture du réseau

En 2005, 336 clients sont raccordés au réseau sur la commune de Lamure-sur-Azergues contre 333 en 2004 et 318 en 2003.

Toutes les industries de la zone artisanale de Lamure sont raccordées au réseau public avec la présence notamment de la Métallerie Gros et Roche, SOFAMI, Carrosserie Cornier...

1.2 – Zone desservie par le réseau (cf plan)

Le réseau, en grande partie unitaire, dessert essentiellement la zone agglomérée du bourg.

Les hameaux et l'habitat dispersé ne sont reliés à aucun système collectif d'épuration et l'aptitude des sols est peu favorable à l'assainissement autonome.

La création d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration pour le hameau « Les Arnauds » a été réalisé en 2009.

1.3 – Type de réseau (totalité du réseau)

Séparatif

Mixte

Unitaire

Sur la commune de Lamure-sur-Azergues, le réseau totalise 8,5 km dont 4,11 km en réseau séparatif et 4,40 km en unitaire.

Ce réseau d'assainissement présente différents diamètres de 200 à 600 mm.

Un diagnostic du réseau a été réalisé en 2007 /2008 il a permis d'identifier les différents points d'entrée des eaux parasites dans le réseau et un programme de travaux a été validé la communauté de communes qui a la compétence assainissement :

- mise en séparatif du réseau des Roches, des Cimes,
- réhabilitation des collecteurs le long de la rivière (gainages curages etc.) pour éviter l'intrusion d'eaux

Ces travaux devraient permettre d'éliminer plus de 350 m³/jour d'eaux parasites.

1.4– Station d'épuration

Les volumes collectés par le réseau d'assainissement sont traités à la station d'épuration « Le Charbonnier », construite par la société EPAP et mise en service en 1978.

Elle est de type Boue activée et a une capacité nominale de 860 éq-hab.

Station de Lamure-sur-Azergues
Mise en service en 1978
Régime administratif Loi sur l'eau : soumise à déclaration

La quantité de boue produite s'est élevée à 8547 kg de matières sèches, les sables, les graisses et produits de dégrillage sont évacués vers un centre de traitement spécialisé.

Elle est dimensionnée pour traiter :

- 130 m³/j ;
- 34,4 Kg/j en charge DBO5 ;
- 68.8 Kg/j en charge DCO ;
- 34,4 kg/j en charge MeST.

Elle comporte deux filières de traitement :

- **la filière eau :**

Bassin d'aération

- **la filière boues**

Clarificateur

Silo à boues

Les différentes étapes du traitement de l'eau sont :

- le dégrillage ;
- le dessablage ;
- le poste de relevage ;
- le dégraissage ;
- le bassin d'aération ;
- la mise en silo des boues.

Le réseau étant en grande partie de type unitaire, les volumes journaliers à traiter sont fortement variables selon les périodes de l'année et les conditions météorologiques. La station est en surcharge hydraulique importante.

Les boues sont traitées sur la commune voisine de Grandris par un filtre de roseaux, ce traitement est suivi par un plan d'épandage.

La station « les Arnauds » traitera les eaux par filtration sur lit planté de roseaux à écoulement vertical. Cette unité sera dimensionnée pour 180 équivalents habitants. Ce projet est situé à proximité immédiate du captage d'eau potable.

Ce système de traitement des eaux usées induit la mise en place d'un réseau séparatif. L'eau épurée sera rejetée dans un affluent de l'Azergues.

1.5- Les eaux pluviales

L'écoulement des eaux pluviales sur la commune de Lamure-sur-Azergues s'effectue par l'intermédiaire d'un réseau pluvial constitué de tronçons canalisés (avaloirs, déversoirs..) et non canalisés (fossés, caniveaux, ravin, ruisseaux ...).

1.6- Assainissement individuel

Les secteurs périphériques et les hameaux éloignés du bourg sont traités par des dispositifs autonomes mais les sols ne sont globalement pas favorables à ce type d'assainissement.

1.7- Risques principaux de pollution des eaux et carences

La présence d'eaux claires en grandes quantités dans le réseau d'assainissement a été diagnostiquée. La résolution de ce problème est primordial car la station est très régulièrement en surcharge hydraulique, elle reçoit un volume hydraulique correspondant à 1681 équivalents habitants, alors qu'elle est conçue pour traiter 860 équivalents habitants.

1.8- Gestion des réseaux de la station

- Régie communautaire
- Régie syndicale (nom et siège)
- Affermage ou concession

La communauté de communes de la Haute Vallée d'Azergues a signé un contrat d'affermage avec la SDEI en date du 01/07/2006, pour une durée de 10 ans.

2 – RESEAU FUTUR

2.1– Les projets

Les extensions seront adaptées aux évolutions de la ville, notamment les extensions du réseau collectif d'assainissement seront réalisées pour l'ouverture à l'urbanisation des zones inscrites au PLU ;

Station du Charbonnier :

Population actuellement raccordée	Population maximale raccordée à moyen terme	Population maximale raccordée à long terme	Capacité actuelle de la station
840 équivalents habitants	1100 à 1200 équivalents habitants	1250 à 1400 équivalents habitants	860 équivalents habitants

Station des Arnauds:

Capacité d'épuration de la station des Arnauds	Population supplémentaire raccordée à moyen terme
180 équivalents habitants	120 à 150 équivalents habitants

Prévision d'urbanisation

Zone ouverte à l'urbanisation n°	Dénomination de la zone	Nb maximal d'eq/hab supplémentaires	Nb d'eq/hab supplémentaire à moyen terme (5 ans)	Nb d'eq/hab supplémentaire à échéance du PLU
Total court terme sur STEP Charbonnier	Ub	375	180	340
Total long terme sur STEP Charbonnier	AU et Uf	210	0	150
Total sur QTÉP	Arnauds	100	33	80

2.2– Conclusion générale

L'amélioration du système d'assainissement de la commune de Lamure-sur-Azergues passe par la recherche et l'élimination des introductions d'eaux claires parasites à court terme et par le renforcement de la STEP à long terme.